

Le BIEF Magazine

Portrait d'un Magnésien

« Au fil de l'eau et des générations »

>>> page 8

Le saviez-vous ?

« Qui était Pierre Lhomme ? »

>>> page 18



Le 
jardin qui
bourdonne

SOMMAIRE

Vous y étiez.....	3
Rétrospectives.....	4
Espace d'expression de la liste minoritaire.....	7
Portrait d'un Magnésien.....	8
Le budget communal 2025.....	10
Informations.....	13
L'offre de mobilité Tanlib.....	16
Le saviez-vous ?.....	18
Agenda.....	20



ÉDITO DU MAIRE

Chères Magnésiennes, chers Magnésiens,

C'est avec une émotion particulière que j'ai rédigé cet édit, le dernier avant que la période pré-électorale des prochaines municipales ne limite notre communication. Depuis 2008, en tant que 1^{er} adjoint, et depuis 2011 en tant que maire, j'ai l'honneur de servir notre belle commune de Magné. Ensemble, nous avons traversé des moments

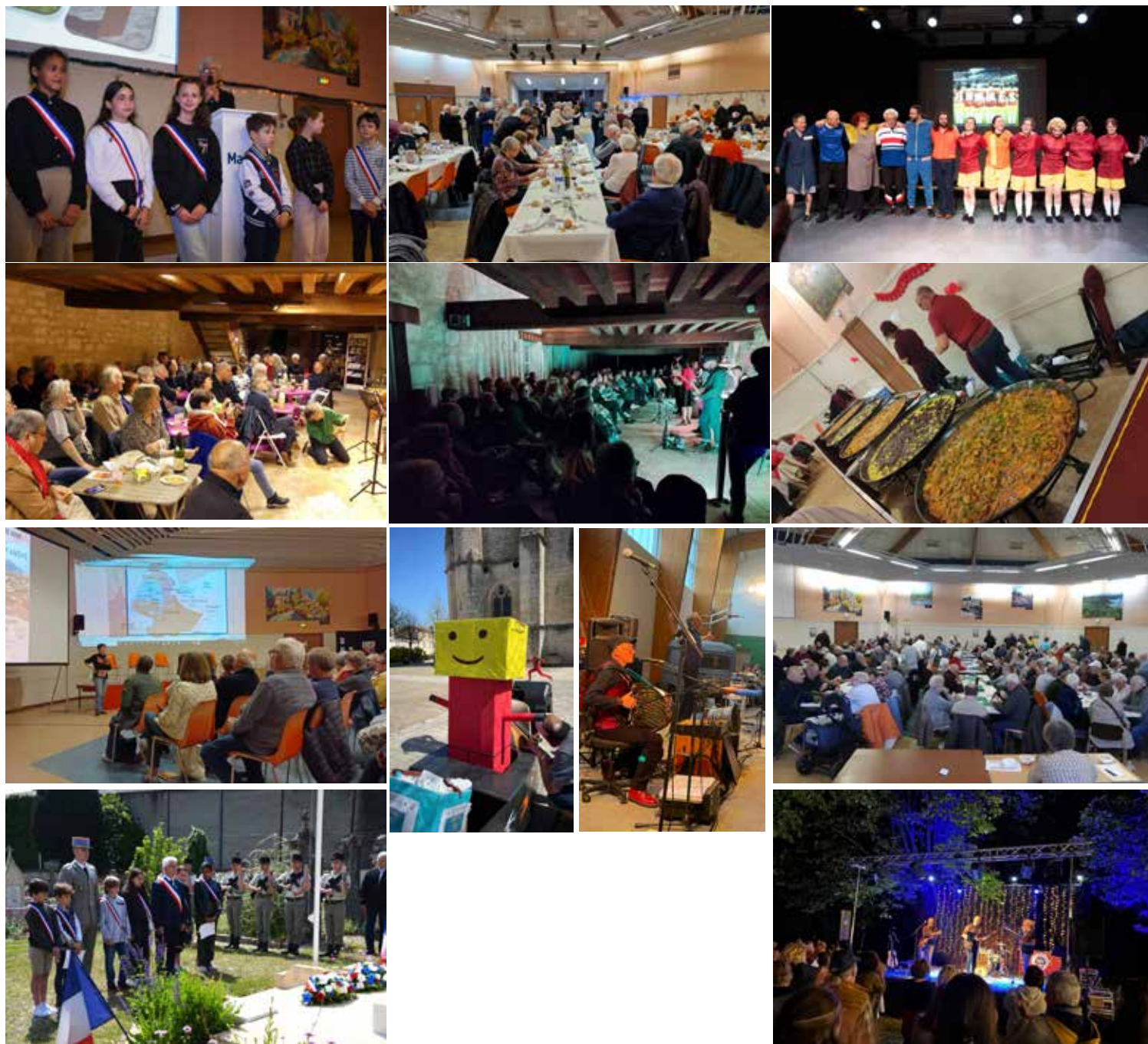
intenses, parfois difficiles, mais toujours portés par cette volonté commune de faire avancer notre village. Ces années passées à votre service et à vos côtés m'ont profondément marqué. Servir Magné, travailler pour vous, avec vous, a été un bonheur immense, doublé par chaque rencontre, chaque projet mené à bien, chaque moment partagé.

Magné, au cœur du Marais poitevin, est bien plus qu'un lieu de vie : c'est un village où chacun trouve sa place, où les initiatives fleurissent et où la solidarité est au cœur de notre identité. Ces dernières années, nous avons poursuivi ce bel élan avec des projets ambitieux qui répondent aux besoins de toutes les générations. Pour ne citer que les principaux, la Maison de Santé Pluridisciplinaire est désormais complète avec notamment 5 médecins. Elle permettra à chacun(e) d'avoir accès à une offre de soins regroupée en un seul lieu. Le parc intergénérationnel de loisirs est en voie de finalisation. Les études pour la rénovation énergétique des bâtiments publics : salle polyvalente, groupe scolaire et salle omnisports sont en cours pour un début des travaux en fin d'année. Avec le futur village seniors, ces réalisations témoignent de notre engagement pour un avenir durable et solidaire.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance et votre fidélité tout au long de ces années. Être maire de Magné restera pour moi une aventure humaine incomparable, faite de rencontres et de projets partagés. Si je devais résumer ces années en quelques mots, je dirais que servir Magné a été et est toujours bien plus qu'un engagement, ce fut un grand honneur, beaucoup de plaisir, un privilège et une source de fierté malgré d'inévitables moments plus difficiles. Ces réalisations et ces projets resteront, j'en suis certain, des marqueurs durables du Magné que nous aimons.

Malgré tout cela, il est des moments où il faut savoir passer le relais et je considère que ce moment est venu pour moi. Je vous informe donc que je ne serai pas candidat à ma succession en 2026. Après 18 années d'engagement municipal, dont 15 ans en tant que maire, il est temps pour moi de laisser place à une nouvelle équipe, porteuse de nouveaux projets, de nouvelles énergies. D'ici là, nous aurons encore de nombreux moments à partager, des projets à achever et des souvenirs à créer. J'aurai toujours plaisir à vous retrouver dans nos associations, lors de nos festivités toujours très nombreuses en période estivale, sans oublier la traditionnelle cérémonie des vœux en janvier prochain. Soyez assurés que mon engagement restera intact jusqu'au dernier jour de mon mandat, avec la même volonté de servir Magné et ses habitants. Ensemble, continuons à faire vivre ce village qui nous est cher. Bonnes vacances à toutes et tous.

Votre maire, Gérard Laborderie



De gauche à droite et de haut en bas :

- **17/01/2025** - Cérémonie des voeux du Maire
- **19/01/2025** - Repas des aînés
- **mars 2025** - Théâtre « Féminines » (*Théâtre du Marais perdu*)
- **21/03/2025** - Printemps des poètes (*Lire et délire*)
- **22/03/2025** - Concert Melsin pop (*Lire et délire*)
- **28/03/2025** - Soirée rougail saucisses (*Amicale des*

donneurs de sang de Magné-Coulon)

- **29/03/2025** - Ethiopiennes 2025 (*Une école pour Kibur*)
- **06/04/2025** - Carnaval de l'école (*APE*)
- **18/04/2025** - Bal des recycleurs de son (*APE*)
- **19/04/2025** - Concours de belote (*Club des loisirs*)
- **08/05/2025** - Commémoration
- **23/05/2025** - Apéro concert du printemps (*FCVV*)

PLANTATIONS D'ARBRES À BEL-AIR

Le samedi 1^{er} mars, une vingtaine d'habitants du quartier de Bel Air et des élus de la commune ont planté trois paulownias pour agrémenter le terrain de convivialité du quartier situé au bout d'un petit passage qui commence place des six bouleaux.

Ces plantations vont permettre de créer des espaces ombragés pour les animations d'été. Ce travail participatif s'est terminé autour du verre de l'amitié.



UNE JOURNÉE INOUBLIABLE À PARIS POUR LES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE MAGNÉ

Le mardi 4 mars, la municipalité a offert aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants une journée dans la capitale française. Dès l'aube, les enfants, accompagnés de quelques élus, ont pris le train pour Paris, impatients de découvrir les trésors de la ville.

La première étape de leur aventure a été une visite guidée de 2h30 au

Sénat. Les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir les coulisses de cette institution emblématique et d'en apprendre davantage sur le processus législatif. Les sénateurs des Deux-Sèvres, Philippe Mouiller et Gilbert Favreau, ont conclu la visite en permettant aux jeunes de s'installer dans les sièges de l'hémicycle, une expérience mémorable pour tous.

Après cette immersion, les enfants ont profité d'un pique-nique convivial dans les magnifiques Jardins du Luxembourg. Sous un soleil radieux, ils ont partagé un moment de détente et de camaraderie dans ce lieu historique. L'après-midi s'est poursuivi par une croisière en bateau-mouche sur la Seine. Les jeunes ont pu admirer les monuments

emblématiques de Paris depuis l'eau, tels que la Tour Eiffel, Notre-Dame et le Louvre. Cette balade a été l'occasion de découvrir la ville sous un nouvel angle et de s'émerveiller devant ses splendeurs architecturales.

Pour certains, cette journée a également été l'occasion de prendre le métro pour la première fois, ajoutant une touche d'aventure supplémentaire à cette expérience déjà mémorable.

Cette journée s'est faite conjointement avec le Conseil Municipal des Jeunes de Mauzé-sur-le-Mignon permettant aux enfants de partager cette expérience enrichissante avec leurs homologues.

Cette journée riche en découvertes restera gravée dans la mémoire des jeunes participants. La municipalité espère que cette expérience leur aura donné le goût de l'engagement citoyen et l'envie de continuer de s'investir dans la vie de leur commune.



UNE ANNÉE TIMBRÉE POUR LE MARAIS POITEVIN !

Le 4 avril dernier, Magné a été mis à l'honneur avec la sortie du timbre national Marais poitevin. Créé à l'initiative du Parc naturel régional du Marais poitevin et de la Poste, il a été tiré à plus de 600 000 exemplaires et vendu, depuis, dans toute la France. Illustré par l'artiste coulonnaise Raphaële Goineau, peintre et créatrice de timbres-poste, il symbolise la reconnaissance de l'aspect exceptionnel du Marais poitevin en magnifiant le Marais mouillé, Grand Site de France, grâce à l'image emblématique de la promenade en barque sous la voûte végétale de la « Venise verte ».

Il est complété, d'un carnet Collector de 8 timbres qui donnent à voir la variété des paysages du Marais poitevin. Ces opérations contribuent à la visibilité, à la valorisation de la richesse paysagère et au développement du sentiment d'appartenance pour les habitants de ce territoire et le font rayonner dans toute la France.



Timbre national en vente au bureau de Poste de Magné où vous pourrez également commander le carnet collector.



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Centre social et Culturel du Marais propose par le biais de diverses activités, un accompagnement des grands seniors afin de rompre leur situation d'isolement.

Lydie Touzalain, animatrice seniors du CSCM, en partenariat avec le CCAS de Magné a élaboré un projet intergénérationnel avec la Mission Locale de Niort.

Les seniors confectionnent des serviettes périodiques réutilisables pour les jeunes de la Mission Locale. Cette action a pour objectifs de créer des liens entre les « jeunes » et les « seniors », de permettre aux jeunes de découvrir le monde des seniors en les rencontrant dans leur environnement et en participant à un projet commun.

C'est aussi une occasion de prendre confiance en soi en s'impliquant dans un projet et pourquoi pas, de s'engager dans un parcours

professionnel en lien avec les seniors. L'objectif est également de prendre conscience des questions environnementales avec un produit lavable et réutilisable.

Depuis le mois de mars, un jeudi par mois, les seniors se réunissent chez Line pour un atelier couture.

Il est prévu de réaliser cinquante serviettes (vendues dans le commerce une quinzaine d'euros). Le jeudi 15 mai, trois seniors et trois jeunes filles de la Mission Locale ont participé à l'atelier avec enthousiasme et bonne humeur. C'est avec beaucoup d'application qu'elles ont coupé le tissu, et préparé la pose des boutons-pressions. L'une d'elle a réussi brillamment la couture à la machine.

Nous avons recueilli leurs témoignages.

Pour les seniors :

« C'est l'occasion de passer un après-midi agréable. »

« C'est bien ce que tu fais mamie » a dit la petite fille de Michelle.

« C'est important pour nous de se sentir utiles. »

« Nous ne sommes pas couturières mais ensemble, on y arrive. »

« L'une coupe selon les gabarits, l'autre assemble, une autre pique, nous sommes une vraie équipe. »

« Et nous terminons toujours par un petit goûter très sympathique. »

Pour les jeunes :

« Ce qui me plaît, c'est que ça concerne les femmes et que c'est fait par des personnes qui donnent de leur temps. »

« Ça rassemble les jeunes et les seniors, c'est un échange de savoirs et d'informations. »

« Je cherche à travailler en EHPAD, j'aime travailler avec les seniors. »



Cette rencontre a été un vrai succès, bien au-delà des attentes. Chacune a envie de revenir, rendez-vous pris pour le 12 juin.

La réception des serviettes aura lieu en novembre au CSCM de Coulon

en présence du directeur, des trois jeunes filles ayant participé, des seniors, de Lydie Touzalain à l'origine du projet, de Brigitte Dumolard accompagnante de la Mission Locale, d'Anne, couturière bénévole et de Michèle Baudouin du CCAS de Magné.

À cette occasion, une exposition sera présentée par la Mission Locale sur la précarité menstruelle.

INAUGURATION DU «JARDIN QUI BOURDONNE» DE MAGNÉ

Le « Jardin qui bourdonne » de Magné a été inauguré le samedi 24 mai.

Cet après-midi festif et convivial a permis à la centaine de visiteurs présents de découvrir ce jardin, et de comprendre l'intérêt de créer des habitats pour les insectes pollinisateurs, et particulièrement pour les abeilles sauvages, indispensables à l'équilibre des écosystèmes et à la diversité alimentaire. Les élèves du groupe scolaire ont chanté « La danse des abeilles » et un spectacle « Pour une poignée de pollen » par la Cie 24.92 a été présenté.

Divers travaux ont été menés pour

la réalisation de ce jardin :

» La réalisation d'une allée calcaire par les agents du service technique permet le cheminement à travers le parc, du chemin des Écoliers à la Grande Rue.

» Les bambous ne présentaient aucun intérêt pour l'accueil de la biodiversité. Leur élimination a permis d'élargir la visibilité de l'ensemble du parc. Les tiges récupérées ont permis l'aménagement d'un tunnel, support de plantes grimpantes (vigne, kiwi,...). Un parcours sensoriel, aménagé par les familles du Centre social et culturel du Marais, chemine sous cet arche.

» La plantation de nombreux

fruitiers (pommiers, poiriers, figuiers, petits fruits rouges,...) a mobilisé des jeunes écoliers encadrés par des agents de Nature Solidaire.

» La fabrication de haies sèches à base des végétaux prélevés dans le parc favorisera le gîte et le couvert de nombreux hôtes.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien technique et financier du Parc régional du Marais poitevin, dans le cadre du projet européen « Life Wild Bees », à l'implication des institutrices et des élèves du groupe scolaire Les Hirondelles, du Centre social et culturel du Marais, de Nature Solidaire et des bénévoles magnésiens. Merci à tous !



LES TRAVAUX

» Coin Macrou

Le renouvellement du réseau d'assainissement est terminé (Maître d'ouvrage (MOA) : Niort Agglo).

Maintenant, nous procédons au renouvellement du réseau d'eau potable jusqu'à fin Juillet (MOA : Syndicat des Eaux du vivier). Ensuite les travaux de voirie seront réalisés avec la pose d'un revêtement en enrobé (MOA : Commune de Magné).

» Chemin de la Trigale

Le renouvellement du réseau d'eau potable est terminé (MOA : Niort Agglo).

Nous avons également effectué des travaux de renforcement de berge suite à un effondrement (MOA : commune de Magné avec un cofinancement de 30 % de l'IIBSN).

Les travaux de voiries sont terminés également (MOA : commune de Magné).



» Enfouissement des réseaux secs

Les travaux de renforcement et d'effacement des réseaux électriques, télécoms et d'éclairage public doivent être finalisés en juin. Le quai de la Sèvre, la rue du Roc, la rue de l'Abreuvoir, la rue du Pinier, la rue Saint-Denis, le Puits Saint-Denis, la Grande-Rue, la rue du Bon Conseil et une partie de la route de Jousson sont concernés. Ces travaux sont subventionnés par le SIEDS et certains sont financés à 100 % par Gérédis.

ESPACE D'EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Bonjour à tous,

Nous souhaitons vous expliquer les raisons pour lesquelles nous avons voté contre le budget qui nous a été présenté le 10/04/2025 :

- » Opacité de celui-ci
- » Caractère incompréhensible de certains chiffres
- » Absence d'explication ou réponses vagues aux questions posées
- » Grande incertitude sur les finances de la commune, compte tenu des projets conséquents à venir dont la réalisation repose principalement sur un emprunt fait très récemment

Espérant que nos craintes ne soient pas considérées une fois encore comme de l'incompétence ou de la mauvaise foi.

Nous vous souhaitons de belles vacances,

Bernard Adam, Véronique Andreu, Nathalie Marret

L'enseigne CARDINAUD, Etablissements Mercier et Filles

« Au fil de l'eau et des générations »

Situé dans l'une des plus belles zones touristiques, à la confluence de la Sèvre Niortaise et de la Vieille Sèvre de la Repentie, des quartiers de la Trigale et de la Repentie, qui font directement face au bourg de Coulon, avec les 520 hectares du Marais de Magné, l'embarcadere Cardinaud, présidé par Manuel Mercier et ses deux filles, Amélie et Mathilde, est le plus important embarcadere du Marais Poitevin.

[Manuel Mercier, le président de SAS Cardinaud évoque l'histoire familiale.](#)

Mes grands-parents, Paulette et André Cardinaud étaient agriculteurs. Ils décident en 1977, d'ouvrir un restaurant « l'Auberge à la ferme » dans leur salle de traite, et ce afin d'offrir à leur fille cadette un objectif. Mais, des événements familiaux grèvent ce projet, et en 1979 l'Auberge est confiée à des tiers jusqu'en 2004. Alors que l'exploitation du restaurant leur

échappait, Paulette et André ont décidé d'ouvrir l'embarcadere qui porte toujours leur nom, avec seulement 3 barques.

Une activité pérenne puisqu'elle comporte actuellement 120 barques et qu'elle est ouverte toute l'année.

[Vos parents décident en 1990 de rejoindre la Repentie ?](#)

Mes parents, Jacqueline fille aînée de Paulette et André, Paul mon père, sont alors commerçants à Coulonges sur l'Autize : Une enseigne, les

Ets Mercier « magasin d'électroménager ». Mes parents voyant venir avec inquiétude l'implantation des grands magasins, décident de céder leur boutique, pour assurer, en remplacement de mes grands-parents, l'exploitation de l'embarcadere.

Mon père prendra sa retraite en 2003, date où je décide de lui succéder.

Mais Paul n'est jamais bien loin, tous les jours, notamment à vélo, il se rend sur le site et quant à Jacqueline en charge de la Brasserie, elle se repose maintenant sur Amélie et dernièrement sur Mathilde.

[Pourquoi ce changement en 2003 ?](#)

Après des études à Saint-Laurent-sur-Sèvre, une prépa à Angers et des études à Paris, un poste à Niort dans la gestion des ressources humaines, je décide en 1992, de les rejoindre, et c'est en 2003, que j'en prends la gérance. En 2004, voyant décliner « l'Auberge », de crainte que des prétendants au rachat en fassent un lieu pour bikers, je rachète le fond, sous l'enseigne toujours actuelle « La Brasserie de la Repentie », tout en sachant que nous n'étions pas des professionnels dans ce milieu, mais encore un défi à relever.

[Vous vouez une admiration pour vos grands-parents ?](#)

« Il faut dire que je passais toutes mes vacances chez mes grands-parents, ils ont grandement contribué à mon éducation. À 11 ans je savais





Manuel Mercier, 15 ans

pigouiller, aussi j'accompagnais les touristes dans ce beau marais que j'aimais déjà. Je suis actuellement le plus vieux batelier, non pas par l'âge mais par le nombre de saisons. Mes grands-parents ont marqué ma vie, « je leur offre une part d'éternité » en poursuivant leur travail. Des gens remarquables, travailleurs, au même titre que j'ai beaucoup d'admiration pour la famille Prada, dont j'ai repris l'exploitation de leur embarcadère il y a quelques années. L'investissement au travail de ma grand-mère, tout comme celui de Madame Prada, suscite mon admiration et mon respect ».

Il est vrai qui n'a pas connu Paulette, du début à la fin de la saison, jusqu'à l'âge de 88 ans, derrière la caisse à la boutique, toujours souriante, pimpante. Elle était intarissable et infatigable, un vrai bonheur



L'embarcadère Cardinaud au début des années 90

pour Paulette que d'apporter sa contribution.

Vous n'avez eu de cesse de développer vos activités ?

Outre « la Cabane Maraîchine », une boutique avec vente en ligne, en 1995 nous avons développé une agence de voyages réceptive « Cardinaud Loisirs » qui propose des programmes à la journée dans le marais, clé en mains, Magali en est la gestionnaire. À notre actif également, la location de vélos, et à Coulon, on y trouve « La Galerie de la Coutume », « Le Café de l'Escale », « l'embarcadère Prada » et récemment, en partenariat, « Papa Tango Vélos ».

Vous décidez l'année de vos 50 ans, voilà 7 ans, d'introduire vos 2 filles dans le capital ?

« J'ai donné 48 % de l'entreprise à mes 2 filles, deux piliers sur lesquels je peux m'appuyer. J'ai l'impression d'avoir gagné 20 ans, cela m'a redonné l'envie de porter d'autres projets, de développer ensemble, nous sommes plein d'envies de croissance, et nous continuerons à faire rayonner cette entreprise ».

Des filles aptes à tous les postes, Mathilde a terminé ses études dans la restauration à La Rochelle, elle a repris les rênes de la Brasserie, Amélie, après des études dans la Gestion des Entreprises, est en charge du tourisme et de l'embarcadère aux côtés de sa maman Magali.

Les filles se rappellent « très jeunes, nous étions déjà missionnées dans le service de table, nous



Jacqueline, Paulette et André Cardinaud

étions « payées » en glaces. C'est donc une 4ème génération qui se profile, « Travailler ensemble n'est pas toujours facile, mais on est totalement transparent entre nous ».

Transparent, Manuel Mercier l'a toujours été, pas de détours, avec une entreprise dépendante de la météo, avec un souvenir douloureux, lors de la tempête de 1999, « j'ai mangé la poussière », puis la pandémie, un personnel à gérer, et surtout à recruter.

Président du Syndicat de la batellerie, Manuel est aussi « multitâche », n'hésitant pas à reprendre la pigouille chaque saison avec un plaisir intact ou à servir au restaurant. Il a su développer une tonique stratégie de diversification, la SAS Cardinaud est devenue le 1^{er} opérateur touristique du Marais Poitevin.

Focus sur l'entreprise

120 salariés en saison, 30 l'hiver

130 000 visiteurs par saison

45 000 couverts par an

400 autocaristes par saison

Sites : embarcadere-cardinaud.fr ; embarcadere-prada.fr ; marais-poitevin.com

LE BUDGET COMMUNAL DE MAGNÉ

Le conseil municipal du 10 Avril 2025 a procédé aux votes des Comptes Financiers Uniques (CFU) 2024 et des budgets prévisionnels (ou primitifs) 2025. Le compte financier unique (CFU) remplace le compte administratif et le compte de gestion existants précédemment, mais toujours suivi régulièrement par le Trésor public.

Magné gère deux budgets : le budget général de la commune et le budget annexe de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Chaque budget est constitué de la **section de fonctionnement** et de la **section d'investissement**, composées chacune de dépenses et de recettes.

1. COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET GÉNÉRAL 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024
Charges à caractère général	707 363,50
Charges de personnel	1 140 986,59
Autres charges de gestion courante	562 497,91
Charges financières (intérêts)	32 328,85
Dépenses d'ordre	398 063,74
Total dépenses de fonctionnement	2 841 240,59

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024
Produits des services, location, APS, cantine	178 148,65
Impôts et taxes	1 966 301,81
Dotations (Etat, Dep, FCTVA...)	454 021,99
Autres produits de gestion courante	362 141,49
Excédent reporté 2023	0,00
Recettes d'ordre	118 457,80
Total recettes de fonctionnement	3 079 071,74

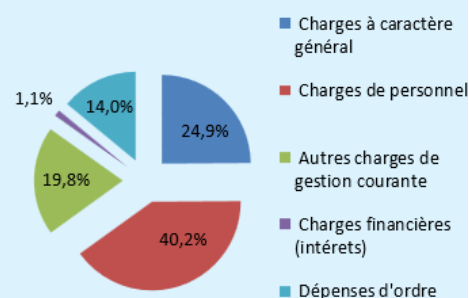
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	237 831,15
--------------------------------	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024
Déficit reporté(emprunt reçu)	1 159 957,99
Emprunt	110 276,01
Frais d'études	12 103,32
Projets inter communaux	3 331,50
Dépenses projets réalisés	330 813,91
Dépenses projets en cours	35 371,18
Dépenses d'ordre	132 257,80
Travaux autres	900,00
Total dépenses d'investissement	1 785 011,71

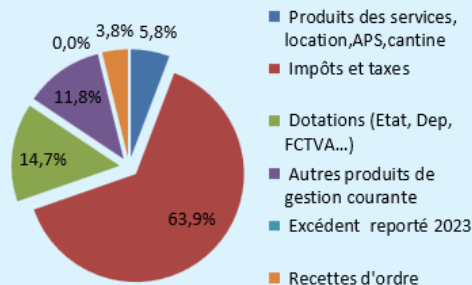
RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024
Emprunt	1 200 000,00
Dotation, taxe, excédent	852 039,94
Subventions reçues	867 181,43
Travaux autres	900,00
Recettes d'ordre	411 863,74
Total recettes d'investissement	3 331 985,11

SOLDE D'INVESTISSEMENT	1 546 973,40
-------------------------------	---------------------

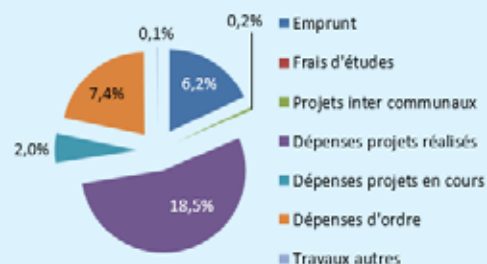
Dépenses de fonctionnement



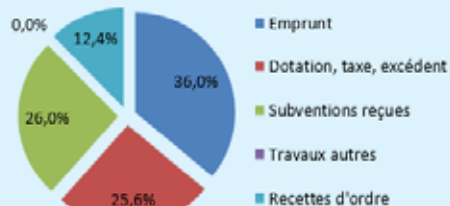
Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Ce qui donne pour l'année 2024 :

- » un excédent de fonctionnement de 237 831,15 €
- » un excédent d'investissement de 1 546 973,40 €

Affectation des résultats 2024 du Budget général à la clôture de l'exercice 2024 dans le budget primitif 2025 :

- » En fonctionnement : excédent reporté de 140 000 € et un excédent capitalisé de 97 831,15 €
- » En investissement : excédent reporté de 1 546 973,40 €

Information complémentaire

L'excédent d'investissement de l'année 2024 s'explique par le versement de l'emprunt.

En effet, fin 2022, la commune a contracté un emprunt de 1 800 000 € auprès de la Banque des territoires qui s'inscrivait « dans le cadre de l'enveloppe de prêts sur Fonds d'épargne dédiée au secteur public local et destinée au financement de projets d'investissement de très long terme ». (Présentation au conseil municipal du 15 novembre 2022). Les conditions de prêt et les taux étaient alors intéressants. 600 000 € ont été débloqués pour le financement de la maison de santé et le reste de l'emprunt, soit 1 200 000 € devaient être débloqués dans les deux ans, soit avant la fin de l'année 2024. Ils seront dédiés à la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux.

2. COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAC 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024
Charges à caractère général	283 460,61
Charges financières	5 790,48
Déficit de fonctionnement 2023	3 556,41
Dépenses d'ordre (variation stock de terrains)	1 370 943,50
Total dépenses de fonctionnement	1 663 751,00

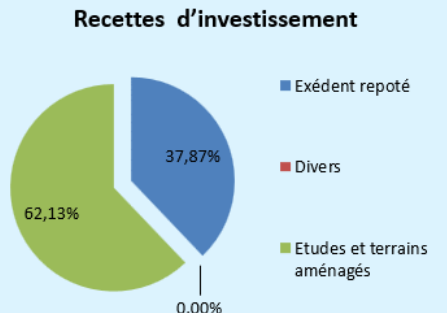
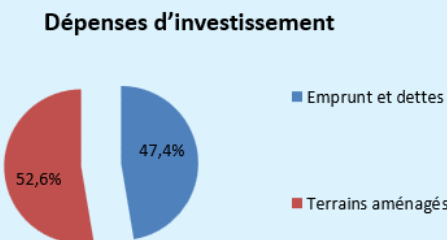
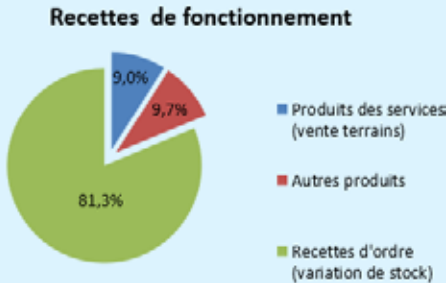
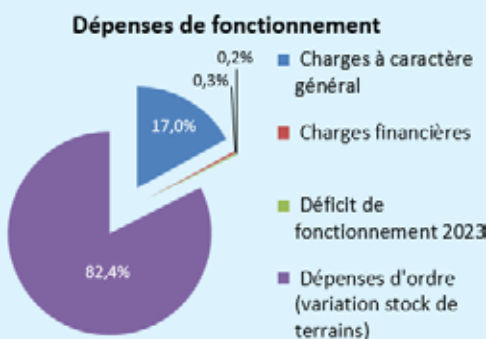
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024
Produits des services (vente terrains)	139 810,00
Autres produits	150 000,00
Recettes d'ordre (variation de stock)	1 256 235,84
Total recettes de fonctionnement	1 546 045,84

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	-117 705,16
-------------------------	-------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2024
Emprunt et dettes	1 125 261,82
Terrains aménagés	1 250 445,36
Total dépenses d'investissement	2 375 707,18

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2023
Excédent repoté	832 034,00
Divers	0,00
Etudes et terrains aménagés	1 365 153,02
Total recettes d'investissement	2 197 187,02

SOLDE D'INVESTISSEMENT	-178 520,16
------------------------	-------------



Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2024 – ZAC

- » En fonctionnement : déficit reporté de 117 705,16 €
- » En investissement : excédent reporté de 178 520,16 €

3. LE BUDGET GÉNÉRAL PRIMITIF 2025

Les budgets primitifs (ou prévisionnels) doivent s'équilibrer en dépenses et en recettes.

Le budget général prévisionnel 2025 a été établi après le vote :

- » des subventions aux associations dont les montants sont pratiquement équivalents à ceux de 2024
- » de la subvention à la coopérative scolaire « Les Hirondelles » identique à 2024
- » des taux de contributions directes locales inchangés par rapport à 2024

puis la présentation des principaux projets de l'année :

- » la 3^{ème} tranche du Parc de loisirs avec les premiers aménagements
- » l'achat de climatiseurs pour la maison de santé et la pose de panneaux solaires
- » les études du projet intercommunal multisport
- » les chantiers participatifs (intérieur salle polyvalente, toilettes foot...)
- » la réfection de la toiture de la salle polyvalente pour une rénovation énergétique
- » l'aménagement après enfouissement des réseaux du quai de la Sèvre, rue du Pinier, rue Saint-Denis, ...
- » les travaux de voirie (Tartifume, Coins Macrou, Plumail, Trigale)
- » la signalétique routière

Et le lancement des études de rénovation énergétique de l'école, de la salle polyvalente et de la salle omnisports, avec un début des travaux escompté en fin d'année. La commune est assistée par un bureau d'étude sur cet important dossier. Des subventions seront sollicitées comme nous l'avons fait pour la maison de santé.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 798 094,00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 041 621,55 €.

4. LE BUDGET PRIMITIF DE LA ZAC 2025

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 310 858,65 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 246 368,81 €.

5. QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Budgets de Magné	Rappel BP 2023	Rappel BP 2024	Budget 2025		
			Fonctionnement	Investissement	Total
Général	6 157 033,00 €	5 304 994,00 €	2 798 094,00 €	2 041 621,55 €	4 839 715,55 €
ZAC	5 771 621,83 €	5 399 060,02 €	2 310 858,65 €	2 246 368,81 €	4 557 227,46 €
Total	11 928 654,83 €	10 704 054,02 €	5 108 952,65 €	4 287 990,36 €	9 396 943,01 €

Le budget général total est la somme des 2 sections de fonctionnement et d'investissement.

La commune de Magné gère chaque année un budget total d'environ **10 millions**.

Les comparaisons 2023, 2024 et le prévisionnel 2025 sont conformes aux réalisations de notre mandat. De plus, ces chiffres sont suivis régulièrement par le personnel de la direction générale des finances publiques qui nous accompagne dans la gestion financière de la commune.

MAGNÉ : LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX EST ENGAGÉE



La municipalité de Magné, après avoir fait de notre commune la 1^{ère} commune du département à bénéficier d'un éclairage public 100 % led, a lancé un ambitieux programme de rénovation énergétique de ses bâtiments publics. Cette initiative conduite en collaboration avec les assistants à maîtrise d'ouvrage « Qui plus est » et « Premier' acte » vise à réduire la consommation d'énergie, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer le confort des usagers. Les 3 bâtiments concernés par ce projet sont la salle polyvalente de 400 m², le groupe scolaire des Hirondelles de 3 000 m² et la salle

omnisports de 1 500 m². Ces trois bâtiments, dont 2 des années 70, sont de véritables passoires thermiques. Grâce à des travaux d'isolation thermique, le remplacement des systèmes de chauffage par des solutions plus écologiques et l'installation d'éclairages

LED à faible consommation, la commune entend réaliser des économies d'énergie significatives, avec un budget prévisionnel de 4 669 443 € HT. Il est important, pour qu'il soit mené à bien, que ce programme bénéficie également du soutien de l'État et des collectivités territoriales, qui accompagnent les communes notamment par des subventions conséquentes. Devant l'incertitude politique du moment qui rend les potentielles subventions trop aléatoires, les élus qui auraient pourtant souhaité commencer par l'école, ont, pour ne pas risquer de mettre la commune

en difficulté financière, finalement retenu de commencer par la plus petite rénovation, celle de la salle polyvalente. La rénovation énergétique des bâtiments communaux s'inscrit dans une démarche globale de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. Elle contribue aussi à valoriser le patrimoine communal tout en offrant un cadre de vie amélioré pour les habitants. Magné montre ainsi son engagement concret en faveur d'une commune plus durable, et invite ses citoyens à participer activement à cette dynamique collective. Après un appel d'offre particulièrement fructueux, l'agence AA (Architectes Associés) a été retenue pour mener l'ensemble des études de maître d'œuvre et le suivi de ces opérations de rénovation, en apportant une attention particulière au confort d'été qui devient un enjeu majeur du fait du réchauffement climatique.

UNE ÉTUDE INTERCOMMUNALE POUR PENSER LE SPORT ENSEMBLE

Partant du constat que seule, l'une de nos communes n'est plus en mesure d'offrir des conditions idéales à la pratique de nombreux sports, les communes de Magné, Coulon, Sansais-La Garette, Saint-Georges-de-Rex et Le Vanneau-Irleau ont lancé ensemble un projet visant à optimiser les installations sportives du territoire pour offrir les meilleures conditions possibles à différents sports. À la demande

des élus des cinq communes, ce sont les services de Niort Agglo qui pilotent le bon déroulement technique de cette collaboration. L'entreprise Crescendo Sport, retenue après la consultation de marché public, réalise actuellement une étude approfondie afin de mieux comprendre les besoins et attentes des associations et habitants en matière d'activités sportives. Cette étude, qui couvre

l'ensemble des cinq communes, a pour objectif d'identifier les infrastructures existantes, d'évaluer leur adéquation avec les besoins et d'imaginer des solutions innovantes pour développer une offre sportive modernisée, pertinente et adaptée à tous les publics. Elle prend en compte les spécificités locales, les publics cibles, ainsi que les enjeux de santé, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale. Les résultats de

cette étude devraient permettre d'élaborer un plan d'action concerté entre les communes, les associations sportives et les acteurs locaux.

Ce projet témoigne de la volonté des cinq communes de renforcer leur coopération pour offrir à leurs habitants un cadre de vie dynamique. Elles unissent leurs forces avec pour objectif de poser ainsi les bases sur

notre bassin de vie d'une politique sportive innovante et durable, au service de tous.



QUAI DE SÈVRE À MAGNÉ : UNE COLLABORATION AVEC L'ENSA DE NANTES

Le quai de la Sèvre de Magné, situé entre le pont-levis et la rue Saint-Denis fait l'objet d'un projet d'aménagement. Une convention a été signée avec L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSA Nantes) qui est représentée par des architectes encadrants et cinq étudiants dont trois passent leur diplôme avec le projet dit « du quai de Magné ». Le cahier des charges leur demandait de proposer un aménagement de cette zone, dont les réseaux sont en cours d'enfouissement, en un lieu de rencontre, de promenade et de contemplation, tout en rendant hommage à la peinture et à son festival qui a marqué l'histoire de Magné. La surprise des étudiants : **Un ponton flottant**

à chaîne. Inspirés par les anciennes techniques de franchissement des canaux que sont les bateaux à chaîne et par la multitude des ouvrages qui jalonne la Sèvre niortaise, ils ont imaginé la création d'un équipement public qui permettrait de relier les deux berges de la Sèvre Niortaise, offrant ainsi une perspective unique sur le fleuve. Ce ponton, en plus de son utilité pratique, fera une

place de choix à la peinture. Conçu pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage environnant, cette plateforme flottante à chaîne ne sera pas seulement un moyen de traverser la Sèvre Niortaise, mais sera aussi un point de vue exceptionnel pour admirer les deux berges du fleuve. Les visiteurs pourront ainsi profiter d'une vue panoramique sur les paysages naturels et urbains



qui bordent la Sèvre, créant une expérience visuelle et sensorielle unique. L'ENSA Nantes joue un rôle clé dans la conception et la réalisation de ce projet. Les étudiants et les enseignants de l'école travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales compétentes et des architectes navals pour concevoir un ERP (Etablissement Recevant du Public) flottant qui

répond aux besoins et aux attentes en termes de sécurité pour que la commune puisse le faire certifier. Cette collaboration permet de combiner expertise architecturale et connaissance locale, garantissant ainsi un projet à la fois innovant et ancré dans son territoire. Ce projet contribuera à dynamiser l'économie locale en attirant des visiteurs et en valorisant le patrimoine culturel de la commune. Il offrira également de nouvelles opportunités pour les activités nautiques et les événements culturels, renforçant ainsi l'attractivité de Magné. Le projet d'aménagement du quai de la Sèvre à Magné, étudié par l'ENSA Nantes, sera un exemple remarquable de la manière dont l'architecture et l'art peuvent transformer un espace urbain en un lieu de vie et de culture. Avec son ponton flottant à chaîne, ses perspectives sur les deux berges de la Sèvre Niortaise et ses références au festival de peinture, ce projet promet de devenir un symbole de l'innovation et de la créativité à Magné.

L'ÉLECTRIFICATION DU MATÉRIEL DES SERVICES TECHNIQUES

Depuis le début du mandat, la municipalité a procédé à l'électrification du matériel du service technique.

L'acquisition de petits matériels électriques a été réalisée pour l'entretien des espaces verts en lieu et place de matériels thermiques.

Du côté des déplacements du

personnel des services techniques, le choix s'est porté sur l'investissement de deux véhicules électriques pour remplacer cinq véhicules thermiques très anciens.

L'investissement dans les véhicules et matériels électriques a permis de réduire considérablement l'empreinte carbone de la commune

et apporte un confort dans le travail au quotidien des agents du service technique.

Les dépenses concernant les frais de réparations mécaniques et les consommations de carburants ont grandement diminué.



MAGNÉ EST MAINTENANT SUR INSTAGRAM

Pour être toujours plus proche de vous et vous tenir informés des actualités de la commune, nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre nouvelle page Instagram :

@communedemagne79460

Retrouvez-y les événements, projets, informations pratiques et moments de vie de notre belle commune.

Ce nouveau canal vient compléter nos supports de communication existants :

- » le bulletin municipal Bief Magazine,
- » l'application IntraMuros,
- » notre site internet,
- » et notre page Facebook.

Suivez-nous dès maintenant sur Instagram pour ne rien manquer !



L'offre de mobilité sur votre commune

MAGNÉ

NOUVEAU
RÉSEAU

06 juillet 2024

100%
GRATUIT

Votre offre de mobilité tanlib s'adapte à vos besoins.
Découvrez dès maintenant les nouveautés sur votre commune.

LIGNE RÉGULIÈRE



6 allers-retours / jour du lundi au vendredi toute l'année.
2 allers-retours le samedi toute l'année.
(sauf jours fériés)

Flashez pour avoir
les horaires de la
ligne 22.



SERVICES FLEX

NOUVEAU

5 services flexibles pour se déplacer en toute simplicité sur le territoire de Niort Agglo.
Réservez jusqu'à 1 heure avant votre trajet.

	flex Agglo	flex Niort	flex Gares	flex Actifs	flex PMR
Quand voyager ?	Du lundi au samedi Arrivées à 9h30 et 13h30 Départs à 11h30 et 15h30	Du lundi au samedi Arrivées à 8h30, 10h30 et 14h30 Départs à 12h30, 16h30 et 18h30	Du lundi au vendredi Tôt le matin et tard le soir	Du lundi au vendredi ¹ Première arrivée à 4h45 et dernier départ à 23h30	Du lundi au samedi De 07h à 20h
Pour qui ?	Pour tous	Pour tous	Pour tous	Pour les actifs sous convention tripartite.	Pour les personnes en situation d'invalidité à hauteur de 80% et plus.
Pour aller où ?	Arrêt le plus proche de chez vous <=> Frontenay R. R, Coulon, Magné, Echiré, Mauzé s/le Mignon, St Hilaire la Palud, Beauvoir s/ Niort, Prahecq.	Arrêt le plus proche de chez vous <=> Brèche	Arrêt le plus proche de chez vous <=> Gares de Niort, Mauzé s/le Mignon, Beauvoir s/ Niort.	Arrêt le plus proche de chez vous <=> Principales entreprises et zones d'activités du territoire.*	En porte à porte sur tout le territoire.
Pour faire quoi ?	Faire des courses /loisirs, aller à un rendez-vous...	Aller au travail, faire des courses /loisirs, aller à un rendez-vous...	Correspondre avec les trains depuis ou vers Paris en gare de Niort et depuis ou vers Niort en gare de Beauvoir et Mauzé.	Aller au travail	Faire des courses / loisirs, aller à un rendez-vous, aller travailler...

¹ L'arrêt Hôpital est desservi le samedi et le dimanche pour le personnel hospitalier

*Ce service est ouvert sous réserve d'une convention signée avec l'employeur et avec minimum 2 salariés intéressés par secteur.

Comment réserver ?
Par téléphone au 0 800 00 78 79 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
En ligne sur tanlib.com ou sur l'appli tanlib - tous les jours et 24h/24.
Première connexion ? Contactez-nous au 0 800 00 78 79 pour demander votre mot de passe.

LIGNES SCOLAIRES

Les lignes scolaires sont sur inscription obligatoire pour les élèves et ouvertes à tous dans la limite des places disponibles.

5 arrêts scolaires sur votre commune : La Repentie, Magné Ecoles, Magné Stade, Magné Piscine et Magné Salle des Sports.



Flashez le QR Code et retrouvez les horaires des lignes scolaires pour la rentrée 2024-2025.

ÉTABLISSEMENTS DESSERVIS

COLLÈGES

Jean Zay
François Rabelais
Albert Camus
Fontanes

LYCÉES

De La Venise Verte
Horticole
Gaston Chaissac
Gaston Barré
Jean Macé
Paul Guérin
Saint-André
Thomas-Jean Main

VÉLO



Vélo longue durée

Profitez de la location longue durée de vélos électriques.

100% gratuit jusqu'à 3 mois pour tous les habitants de Niort Agglo. Le formulaire d'inscription est disponible sur tanlib.com.



Vélo cargo

Essayez gratuitement pendant 1 mois, un vélo cargo électrique. tanlib vous propose de l'utiliser comme s'il était à vous pour vos déplacements doux.



Abri-vélo

Stationnez votre vélo en toute sécurité dans les abris-vélo sécurisés.

1 abri-vélo sur votre commune : Magné Stade

Flashez le QR Code et retrouvez les informations liées au vélo.



COVOITURAGE



Niort Agglo vous propose une offre de covoiturage avec Blablacar Daily en expérimentation jusqu'à décembre 2025.



1 aire de covoiturage sur votre commune située au 254 Av. du Marais Poitevin, 79460 Magné.

Flashez le QR Code et retrouvez les informations liées au covoiturage sur le territoire de Niort Agglo.



Fais de la mobilité une liberté !



TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION
TANLIB



et profitez
du réseau en
TEMPS RÉEL



site internet : tanlib.com



Plus d'info :
Agence tanlib
Place de la Brèche à Niort
05 49 09 09 00

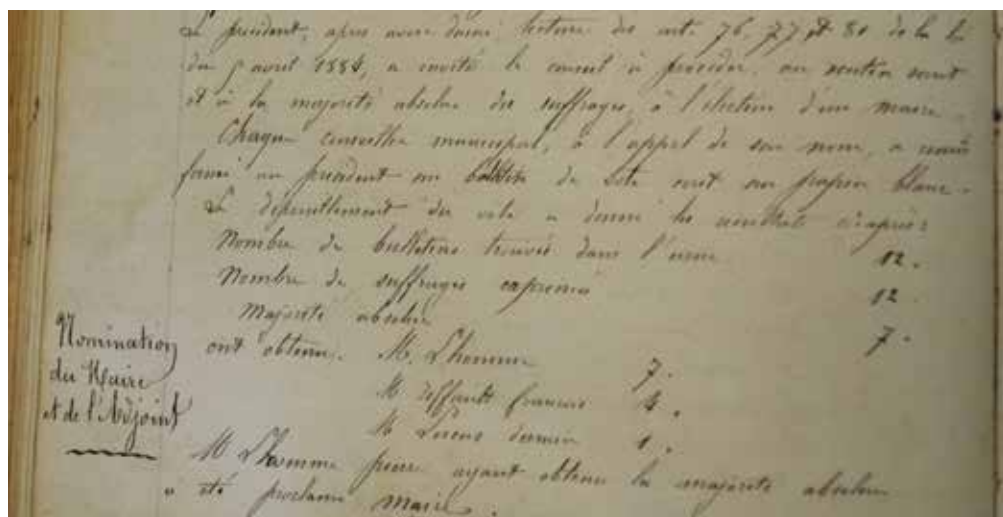
QUI ÉTAIT PIERRE LHOMME, L'INSURGÉ ?

En ce 15 août 1862 à Magné, une multitude de drapeaux flottent dans la chaude lumière du jour. Toutes les maisons du centre bourg ont soigneusement été décorées. À cette époque, le 15 août était jour de fête nationale. Une date qui fait non seulement référence à l'Assomption, mais aussi à la naissance de Napoléon I^{er}, sans oublier l'anniversaire de la signature du concordat de 1801 qui assoit définitivement le pouvoir impérial en France. Définitivement ? Rien n'est moins sûr. Depuis la Révolution Française, la vie politique est aussi solide qu'un château de cartes, et tout peut basculer d'un côté comme de l'autre. Dans notre commune maraîchine lors de cet été 1862, il est d'usage que ce jour soit célébré dans une liesse unanime, quoique vivement recommandée. Ce matin-là, de la viande et du pain ont été distribués aux plus pauvres du village et des « Vive l'Empereur » sont scandés dans les rues du bourg. Il faut dire que le règne de Napoléon III se déroule pour le mieux, consolidé par une opinion publique attachée à la famille impériale. Tout semble se passer sans accrocs sous les yeux attentifs du maire de Magné, Julien Brée. Car ce dernier a une mission de la plus haute importance : celle de rapporter avec soin le bon déroulé de la journée qui ne doit souffrir d'aucune fausse note. Le Maire poursuit son rapport en notant qu'à l'occasion

de la messe célébrée en l'honneur de l'Empereur, l'église était pleine. Il décrit les jeux, le mât de cocagne dressé par les habitants, les courses en sac et les danses sur la place publique qui se déroulent l'après-midi sans oublier de mentionner le toast porté en l'honneur du couple impérial. Oui mais voilà, une seule ombre au tableau. Un homme bien connu de la population, un homme dont les affronts répétés à l'Empire horripilent le maire et l'ensemble des institutions. Un homme qui demeure fidèle à ses convictions et n'a jamais daigné participer à ces célébrations impériales. « Un seul qui semble viser la célébrité par deux jugements rendus contre lui par la cour de Lyon pour graves délits politiques a superbement affecté comme toujours de ne prendre aucune part à nos joies. » Sans même le nommer, le maire montre du doigt Pierre Lhomme.

Il est né à Magné le 5 octobre

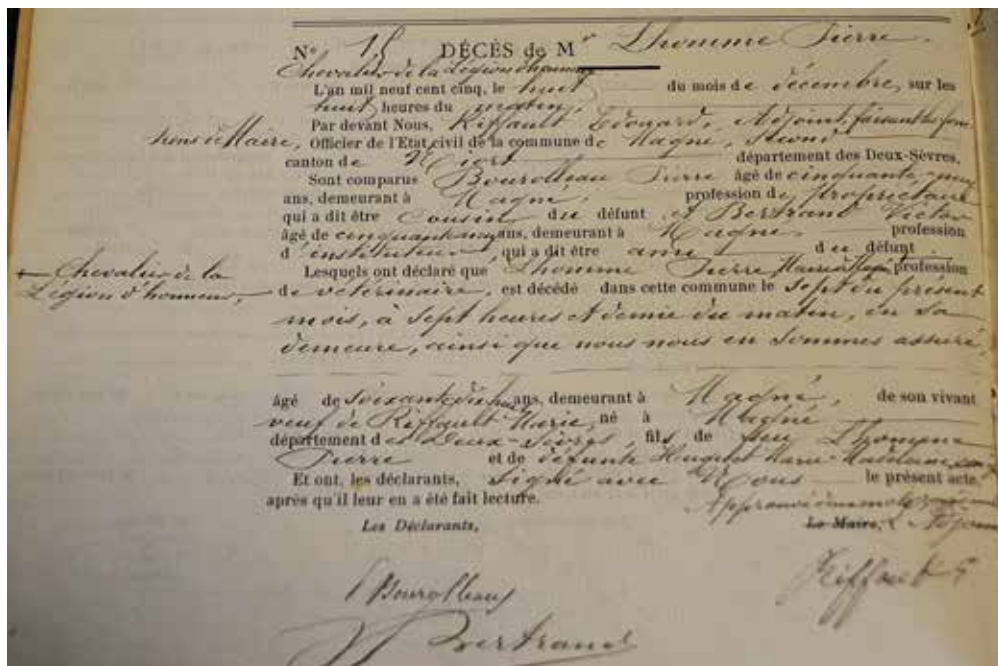
1827 d'un père boulanger. Son grand-père arrivé d'Indre-et-Loire était jardinier au château de Magné, puis boulanger après la Révolution Française. Le foyer de Pierre Lhomme disposait sans doute de ressources financières importantes, puisqu'il part à Lyon pour suivre des études de vétérinaire. Nous sommes en 1849, la Monarchie de Juillet a pris fin et les soubresauts politiques font rage en France, la Seconde République est née. À Lyon, durant les études de Pierre Lhomme, des ouvriers de la soie se réunissent sous le nom de Club des Voraces. Avec l'arrivée de cette nouvelle République, l'espoir d'avancées sociales y est tenace. Mais le vent tourne très vite, trop vite, et le Parti de l'Ordre se hisse au pouvoir mené par Louis Napoléon Bonaparte. Si les Voraces à Lyon ont eu une influence redoutable pour renverser le pouvoir en place et prendre d'assaut les forts de la Croix Rousse, de l'Hôtel de ville et de la Préfecture, ils ne



Election de Pierre Lhomme en tant que Maire de Magné le 17 mai 1896

parviennent pas, cette fois-ci, à rassembler la population lorsqu'une insurrection éclate. Les révoltés sont donc emprisonnés. Parmi eux, Pierre Lhomme, qui n'a alors que 22 ans, est condamné à la déportation aux Îles Marquises. N'abandonnant jamais ses convictions, et ne se laissant jamais vaincu, il parvient à s'évader pour rejoindre la Suisse, l'Angleterre, puis l'Amérique. En 1855, son père tombe gravement malade. Il prend le risque de se rendre à Magné, puis à Lyon pour consulter son dossier, mais il est à nouveau arrêté puis condamné à 45 jours de prison, puis 30 jours à Roanne (commune du Nord ouest de Lyon).

Après avoir purgé les peines de ses deux condamnations, il regagne Magné et épouse Marie Riffault le 2 décembre 1856. Il a 29 ans et le village maraîchin évolue sous le règne du Second Empire mené par le neveu de Napoléon I^{er} : Louis Napoléon Bonaparte qui deviendra Napoléon III. Ce qui est inédit alors, c'est cet alliage du suffrage universel avec l'autorité du pouvoir. C'est une première, et aucun pays au monde ne l'avait encore testé. Pour asseoir le pouvoir, deux éléments sont alors cruciaux : un soutien massif et sans faille de la population et une presse muselée. En 1870, la guerre contre la Prusse est déclarée, le pouvoir bascule après ces 20 années d'équilibre apparent. À Magné, Pierre Lhomme retrouve ses droits civiques et est élu maire de sa commune. Au même moment, la Commune fait rage à Paris et l'échec



Acte de décès de Pierre Lhomme le 7 décembre 1905

de cette révolte redonne le pouvoir à L'Ordre Moral. Tandis que le Sacré Cœur est érigé pour célébrer cette reconquête religieuse, et que le pouvoir lutte farouchement contre les radicaux républicains, Pierre Lhomme est révoqué. Il sera maire une seconde fois, 5 ans plus tard lorsqu'en 1876 éclate la victoire des républicains. Puis, il sera à nouveau élu en 1896 après une pause politique, et sera maire de sa commune jusqu'à sa mort en 1905. Il fut vice-président, puis président de la Société centrale d'agriculture des Deux-Sèvres, puis sera décoré de la Légion d'Honneur pour sa dévotion politique et républicaine

le 12 octobre 1902 devant 150 personnes. Il s'éteint 3 ans plus tard dans sa chambre le 7 décembre 1905.

Aujourd'hui une rue porte son nom, comme la marque indélébile d'une dévotion sans faille à la république et à la liberté.



La tombe de Pierre Lhomme (aujourd'hui détruite)

AGENDA*

- 20/06** - Apéro concert de l'été. Espace Festiv'été. (FCVV)
- 21/06** - Vide grenier spécial musique. Espace Festiv'été. (Festi'Magné)
- 21/06** - Fête de la musique. Espace Festiv'été (Festi'Magné, Grain de phonie, municipalité)
- 27/06** - Spectacle « Star d'ici » dans le cadre de la 5^{ème} saison. Place de l'église.
- 28/06** - Fête de l'école. Espace Festiv'été. (APE)
- 28/06** - Fête des 50 ans de l'école. Espace Festiv'été et groupe scolaire. (APE, Lire et délire et municipalité)
- 01, 08, 15, 22 et 29/07** - Match de théâtre d'improvisation. Place de l'église. (La Guilde de l'Improbable)
- 11, 12 et 13/07** - Festival sur la comète 5^{ème} édition. Espace Festiv'été. (Alunissons 79)
- 13/07** - Pèlerinage Sainte-Macrine. Chapelle Sainte-Macrine (Comité Sainte-Macrine)
- 13/07** - Commémoration de la fête nationale; Retraite aux flambeaux; Feu d'artifice offert par la municipalité; Soirée dansante. (Festi'Magné)
- 18, 19 et 20/07** - Festival international de peinture. (Magné Animation)
- 01, 02 et 03/08** - Guinguette : Trio Valdes le **01/08**, Orchestre Calypso le **02/08**, Groupe Variation le **03/08**. Espace Festiv'été. (Festi'Magné)
- 06/08** - Collecte de sang. (Amicale des donneurs de sang de Magné-Coulon)
- 07/09** - Vide grenier. Espace Festiv'été. (Festi'Magné)
- 28/09** - Marche. (Amicale des donneurs de sang de Magné-Coulon)
- 05/10** - Randonnée et pique-nique. (Une école pour Kibur)
- 11 et 12/10** - Festi'Grimpe. Salle omnisports. (Grimpe Rose 79)
- 11/11** - Commémoration du 11 novembre 1918
- 22 et 23/11** - Marché de Noël. Salle omnisports. (Comité de jumelage Magné-Weitnau)
- 28/12** - Corrida de Magné. (Magné Sports)
- 31/12** - Réveillon solidaire. Salle omnisports. (Centre social et culturel du Marais)

*Dates connues au jour de l'édition du bulletin municipal, sous réserve de modifications ultérieures

LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Retrouvez toute l'information de la commune sur



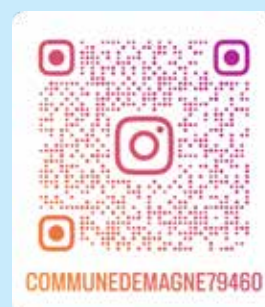
IntraMuros



Facebook :
Commune de Magné



Instagram :
@communedemagne79460



Site internet :
<https://www.ville-magne.fr>

